

Corporation Municipale de la  
Paroisse de Saint-Urbain

Copie de résolution du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain, tenue le lundi 7 juillet 2008, à 19h00, au lieu habituel.

**SONT PRÉSENTS :** M. Simon Bouchard (Maire)  
M<sup>me</sup> Claudette Simard  
M. Donald Lavoie;  
M. Léonard Bouchard  
M. Marc-André Laroche  
M. Urbain Fortin  
M. Normand Fortin

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :** Madame Josée Desmeules, directrice-générale.

**RÉSOLUTION 2008-07-106**

**Demande d'appui du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes**

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

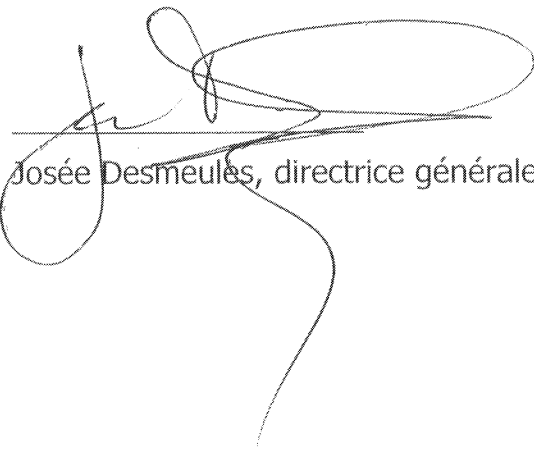
IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudette Simard,  
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE la municipalité de Saint-Urbain appui le comité d'Examen stratégique de la Société Canadienne des postes dans ces démarches pour l'obtention des audiences publiques quant à la déréglementation de Postes Canada.

QUE cette résolution soit envoyée au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

Copie certifiée conforme à l'original conservé aux archives de la Municipalité de Saint-Urbain.

Donnée ce 16<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2008.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned above the printed name.

Josée Desmeulès, directrice générale